

DEPARTEMENT DES LANDES

VILLE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2017 - Salle du Conseil Municipal - Mairie
1 avenue Georges Sabde - Saint-Pierre-du-Mont

Date de convocation : 14 mars 2017

PRESENTS : M. BONNET Joël, Maire, M. BAYLE Jean-Marie, M. KRUYNSKI Bernard, Mme SALEMBIER Delphine, Mme LALLAU Ghislaine, M. TRIBOUT Michel, Mme TOMAIUOLO Béatrice, M. PALLAS Philippe, Mme PAYNEAU Nadine, Mme DENYS Marie, M. BOISSE Olivier, M. RUQUOIS Vincent, Mme DUVERGER Josette, M. LEBLAY Jean-François, Mme LAFFORGUE Liliane, M. MARCHAL Benoit, Mme CHRIT Fabienne, M. THOMAS Eddie, Mme SERIS Clémentine, M. BARBIER Jean-Michel, M. MEZRICH Eric, Mme BEAUMONT Patricia, M. PARIS Julien, Mme BERNADIE Marie-Christine, M. ARRIEU Alexandre, Mme TAPIAU-DANGLA Arlette

ABSENTS EXCUSES : Mme TACHON Laetitia procuration à Mme DENYS Marie
Mme ROUSSEAU Maryline procuration à M. MEZRICH Eric
M. ELWAHIDI Abdellah,

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François LEBLAY

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2016

A la majorité avec 6 voix contre,

- APPROUVE le Compte Administratif 2016 du Budget principal

A l'unanimité,

- APPROUVE le Compte Administratif 2016 - Budget Eau

A l'unanimité,

- APPROUVE le Compte Administratif 2016 - Budget Assainissement

A l'unanimité,

- APPROUVE le Compte Administratif 2016 - Budget Pôle de service et de commerce

A l'unanimité,

- APPROUVE le Compte Administratif 2016 - Budget Lotissement communal

A l'unanimité,

- APPROUVE le Compte Administratif 2016 - Budget Pôle Santé

A l'unanimité,

- APPROUVE le Compte de Gestion 2016 du Budget Commune

A l'unanimité,

- APPROUVE le Compte de Gestion 2016 du Budget Eau

A l'unanimité,

- APPROUVE le Compte de Gestion 2016 du Budget Assainissement

A l'unanimité,

- APPROUVE le Compte de Gestion 2016 du Budget Pôle de service et de commerce

A l'unanimité,

- APPROUVE le Compte de Gestion 2016 du Budget Lotissement communal

A l'unanimité,

- APPROUVE le Compte de Gestion 2016 du Budget Pôle Santé

A l'unanimité,

- DECIDE de procéder à l'affectation de 600 000 € du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 du Compte Administratif du budget général, en investissement

A l'unanimité,

- DECIDE de procéder à l'affectation de 166 000 € du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 du Compte Administratif du budget Eau, en investissement

A l'unanimité,

- DECIDE de procéder à l'affectation de 600 000 € du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 du Compte Administratif du budget Assainissement, en investissement

A la majorité avec 6 voix contre,

- A VOTE le débat d'orientation budgétaire - exercice 2017 sur la base d'un rapport qui lui a été présenté

A l'unanimité,

- A pris acte du débat sur le P.A.D.D. qui s'est tenu dans le cadre de l'élaboration du PLUI

A l'unanimité,

- APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention initiale par laquelle la Commune adhère à l'association ADULLACT dans le cadre de la procédure de dématérialisation des assemblées délibérantes

A l'unanimité,

Il convient d'établir une convention qui a pour objet de définir les conditions techniques, administratives et financières applicables aux installations de collecte des ordures ménagères résiduelles, des déchets ménagers recyclables, du verre et du papier situées sur les emprises publiques communales par le biais de conteneurs enterrés ou semi-enterrés,

- APPROUVE la convention à conclure avec le SICTOM du MARSAN,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer la convention afférente

A l'unanimité,

Il convient de confirmer l'engagement de la commune sur la gratuité du stationnement pour les véhicules électriques sur tout emplacement de stationnement, avec ou sans dispositif de recharge, en surface ou en ouvrage, géré directement par la collectivité, pendant une durée minimale de 2 ans,

- APPROUVE les travaux d'installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques,
- S'ENGAGE à assurer la gratuité du stationnement aux utilisateurs de véhicules électriques,
- S'ENGAGE à accorder au SYDEC une autorisation d'occupation du domaine public permettant l'implantation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).



Le 27 mars 2017,

Le Maire,

Joël BONNET